

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CCAS**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mil vingt-deux

Le 22 juin à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 15 juin 2022

**PRÉSENTS : MMES BOISSIER DESCOMBES – FARGES – GUÉRIN – LESENNE – LOGEAIS – POT**

**M BOIVENT**

**EXCUSÉES : MMES SCHROEDER – TRUPHEME**

**POUVOIR : MME SCHROEDER a donné pouvoir à MME POT**

Mme BOISSIER DESCOMBES a été nommée secrétaire.

**CCAS 2022-06-01 D**

**OBJET : Attribution d'un prêt d'honneur**

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2015-03-05 D créant le dispositif d'un prêt d'honneur.

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration qu'une administrée a fait une demande de prêt d'honneur auprès du CCAS pour un montant de 1 000 € afin de l'aider financièrement.

Suite à l'étude du dossier, Madame la Vice-Présidente indique que le dossier ne montre pas de facture d'un tel montant à payer et rappelle que le CCAS doit régler une facture directement à un prestataire et non à l'administrée. De plus, elle explicite que le prêt d'honneur n'a pas pour objectif de renflouer un compte bancaire.

De plus, une demande de chèque-eau a été faite et acceptée par VEOLIA permettant à l'administrée de bénéficier d'une exonération de 200 €. Cette démarche a interrompu le prélèvement automatique. A la fin de cette aide, l'administrée devra reprendre contact avec VEOLIA afin de remettre en place le prélèvement automatique si elle le souhaite.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, refuse à l'unanimité, ce prêt d'honneur. Le Conseil d'Administration précise que si les difficultés financières persistent, l'administrée pourra constituer un dossier FSL (Fonds Solidarité pour le Logement) et éventuellement redemander un nouveau prêt d'honneur.

*Certifié exécutoire le 24 juin 2022*

*Affichage du 24 juin 2022*

*aeu*

Fait à Jauldes, le 23 juin 2022

**Le Président**

**Sébastien BOIVENT**

